

Schéma départemental de développement de l'occitan dans l'Aude

'un avenir pour l'occitan'



**UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT
DE L'OCCITAN POUR L'AUDE ?
Faisons-le ensemble !**

**L'occitan, c'est une langue, des locuteurs, une culture,
des femmes et des hommes...**

L'occitan, c'est nous tous !

SOMMAIRE

Introduction d'André Viola, Président du conseil départemental de l'Aude	3
I - Un état des lieux / Partager une vision de l'occitan	4
L'occitan dans l'Aude	4
L'occitan et l'éducation	4
Les acteurs de l'occitan	6
Les engagements du Département de l'Aude	8
II - Un outil / Le schéma départemental de développement de l'occitan	9
Une méthode d'émergence	9
Travail collectif et décroisement	9
Assumer des choix ou passer de l'inventaire au système cohérent.	10
III - Des propositions	11
La lisibilité de la question culturelle	11
Action 1 / La culture occitane, moteur d'une politique culturelle de respect du pluralisme culturel	11
Action 2 / Valoriser l'image de l'occitan	11
Action 3 / Promouvoir les outils de référence	12
Action 4 / Soutien et aide à la diffusion	12
L'occitan au coeur de la société, éducation et lien social	14
Action 1 / L'éducation, une place pour chacun	14
Action 2 / Passer de la langue à la culture	14
Action 3 / L'Occitan, passerelle intergénérationnelle	15
Action 4 / L'Occitan, une langue parlée n'est pas une langue morte	15
Les richesses occitanes, une économie des territoires	16
Action 1 / Economie et culture occitane, des synergies à inventer	16
Annexes /	17

« Fixer avec souplesse, nos ambitions communes

André VIOLA

Introduction d'André Viola, Président du conseil départemental de l'Aude

Au renouvellement de l'Assemblée départementale en 2015, j'ai été sollicité, par de nombreuses associations occitanes, pour donner une impulsion nouvelle à notre politique autour de la langue et de la culture occitanes. J'ai reçu des associations représentatives pour connaître leurs attentes, leurs besoins et finalement les modalités d'un travail en commun. Et l'attente a émergé en faveur de la réalisation d'un schéma départemental de développement de l'occitan.

Et cela alors que le Département était déjà aux côtés du monde occitan depuis de très nombreuses années. Notamment par les subventions que nous accordons aux associations, aux compagnies de théâtre, aux lieux qui programment de l'occitan mais aussi aux calandretas. Au-delà, la Médiathèque départementale comme les Archives ont développé des outils de connaissance et de partage de la langue et de la culture occitanes, au travers d'un fonds documentaire spécifique, d'expositions thématiques...

Mais, je voulais aller au-delà, c'est-à-dire proposer un véritable outil de concertation et de partage d'objectifs qui doit fixer avec souplesse nos ambitions communes. Il sera aussi une occasion de positionner nos engagements réciproques. Piloté par le Département, il est réalisé avec l'appui et sous la surveillance du comité de pilotage qui se réunit depuis plus de trois années maintenant avec régularité.

Le département de l'Aude accueille toujours plus d'habitants, jusqu'à 5000 annuellement. Ce sont des jeunes ménages venus chercher du travail dans l'orbite des deux grandes métropoles qui nous joutent, un lieu de vie agréable, un certain art de vivre mais également des retraités notamment sur le littoral. Quel rapport avec la langue, avec la culture, occitanes ?

Le lien, voilà ce que l'occitan peut permettre de faire. Pour être structurée, une société a besoin de se retrouver autour de valeurs partagées, de moments de convivialité et d'échanges et les valeurs de la culture occitane sont celles autour desquelles nous pouvons structurer cette identité commune. Aujourd'hui encore, penser occitan, c'est admettre que les racines ne sont pas celles du sol mais celles de l'idée, de la pensée et de l'être. C'est cette ouverture sur soi et les autres que nous souhaitons porter avec vous pour qu'elle soit mieux partagée, mieux comprise, mieux développée. Promouvoir l'occitan, c'est promouvoir une culture du partage et de l'échange, c'est promouvoir une République intégrative, forte de ses différences, fière de ses valeurs.

« Réunir soixante-dix acteurs du « monde occitan », c'est (très) bien, mais le but c'est de s'adresser à tous. »

Alan Roch, IEO

Notre ambition commune est de réussir la vaste entreprise de nous accorder sur l'essentiel.

I - Un état des lieux / Partager une vision de l'occitan

L'occitan dans l'Aude

Le premier des constats est qu'il n'existe pas d'étude récente sur la culture et la langue occitanes, ni inventaire exhaustif et partagé des associations, ni comptabilisation des locuteurs.

L'INED (Institut National d'Études Démographiques) considère, en s'appuyant sur son enquête de 1999, que 1,6 million de personnes, soit environ 12 % de la population de la France d'oc, a un « lien » avec l'occitan, notion très floue, et que 610 000 locuteurs l'utilisent régulièrement. Selon un sondage de 1997,

- 34% de la population déclarent comprendre l'occitan.
- 75% de la population souhaitent une introduction de l'Occitan (langue, histoire civilisation) dans l'enseignement.
- 68% souhaitent le développement de supports bilingues : panneauutage, affichage.

Et aujourd'hui, où en sommes-nous de l'usage et des attentes vis à vis de l'occitan au sein de la population. On peut se baser sur la fréquentation des principales manifestations autour de l'occitan comme Total Festum, Fasètz la lengua. Elles connaissent un succès qui démontre l'appétence des Audois pour ces racines.

L'occitan et l'éducation

Le 20 Janvier 2017, la signature d'une convention sur l'enseignement de l'Occitan réunissait les régions Occitanie-Pyrénées Méditerranée et Nouvelle Aquitaine, l'Etat et l'Office Public de la Langue Occitane (OPLLO). Ce texte concerne cinq académies (Bordeaux, Limoges, Poitiers, Toulouse et Montpellier) et rend compte de la volonté de se donner des objectifs pour le développement de l'enseignement aussi bien public qu'associatif en termes d'ouverture de classes et d'école afin de bénéficier d'une continuité des cursus : classes bilingues de l'école publique, classes fléchées qui proposent une initiation, écoles associatives « Les calandretas » qui pratiquent une

immersion linguistique jusqu'au collège et lycée. Au secondaire, c'est la possibilité d'un enseignement optionnel ou l'apprentissage de l'occitan en tant que deuxième langue vivante. Les universités ne sont pas en reste et mettent en place des cursus offrant un aperçu pluridisciplinaire de la culture occitane (civilisation, langue, littérature, histoire) avec pour objectif, des emplois dans l'enseignement, le journalisme, la culture. Fin 2017, le Conseil départemental a ratifié cette convention, en séance plénière. **Un suivi du texte devra être assuré.**

Dans l'Aude, les calandretas regroupent 9 écoles qui proposent un enseignement basé sur des pédagogies alternatives, en occitan aux enfants de la maternelle au CM2 dont 3 se situent en milieu rural (Bize, Villedubert et Peyriac Minervois) mais aussi des centres de loisirs. Elles accueillent 500 enfants répartis dans 21 classes menées par 26 enseignants, soutenus par 48 agents non enseignants. Quant à l'enseignement bilingue à parité horaire, il se fait dans 3 écoles avec 6 classes regroupant 212 enfants (74 en maternelle et 138 en élémentaire). Il existe également l'enseignement de la langue dans les écoles maternelles et primaires égal ou supérieur à 1 heure/semaine qui touchent 1375 enfants quand la sensibilisation/initiation concerne 1843 enfants.

Les acteurs de l'occitan

Il n'est pas question ici d'établir une hiérarchie entre les différents acteurs du monde occitan en Région Occitanie et dans l'Aude ni un inventaire exhaustif des associations et acteurs de l'occitan qui oeuvrent dans le domaine de la culture, de la langue, de l'animation socio-culturelle. Il existe également des organisations occitanistes au plan politique. Nous ne citerons ici que ceux dont la visibilité est importante de par leurs actions d'intérêt général notamment en oeuvrant sur l'ensemble du territoire occitan (Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, Nouvelle Aquitaine, Provence, Auvergne, Val d'Aran, vallées ccitanes d'Italie).

[Le CIRDOC \(centre interrégional de développement de l'occitan\)](#) est basé à Béziers. Il est devenu pôle associé de la Bibliothèque nationale de France en 2006, tête de réseau de plus de 90 collectivités, institutions, universités, centres de recherche et associations partenaires en France et à l'étranger. Il œuvre par l'ensemble de ses actions et outils à la sauvegarde, la connaissance et la valorisation du patrimoine culturel occitan dans toute sa richesse, sa diversité, son actualité. Avec plus de 150 000 œuvres et documents du Moyen Âge à nos jours, le CIRDOC est une grande bibliothèque patrimoniale et de recherche de niveau européen, répondant aux besoins d'information et de documentation d'un large public régional mais aussi international via ses services à distance et en ligne. Il œuvre aujourd'hui à la promotion et au développement des savoirs et pratiques culturelles occitanes via les nouveaux outils de communication, en particulier le portail Occitanica qui rassemble progressivement l'ensemble des informations, ressources éducatives, scientifiques ou culturelles en occitan.

[L'IEO \(Institut d'Etudes Occitanes\)](#) L'Institut d'Etudes Occitanes est une association créée en 1945 qui a pour but le maintien et le développement de la langue et de la culture occitanes dans son ensemble. C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique (1949) et agréée Jeunesse et éducation populaire (1986).

[L'OPLO \(office public de la langue occitane\)](#) relève d'une convention qui a créé ce Groupement d'intérêt public associant l'État et les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Il vise à mettre en commun des moyens et des compétences en vue d'élaborer une politique intégrée de développement de l'occitan dans les domaines de la transmission et de l'usage de la langue sur un territoire couvrant 5 académies (22 départements) et deux régions. À ce titre, l'Office Public de la Langue Occitane appuie les opérations menées en direction de la transmission de l'occitan (dans le système scolaire d'une part, mais aussi en direction des adultes) ainsi que les actions dédiées à l'usage de l'occitan (renforcement des actions socioculturelles pour favoriser l'usage de la langue occitane et sa présence dans l'espace public, soutien aux médias, à la connaissance de la langue, etc.). Il est en outre chargé de créer un observatoire de la langue occitane, pour effectuer un état des lieux annuel des actions liées à l'occitan et pour mesurer leur efficacité et aider à la décision.

Il n'est pas possible de citer l'ensemble des associations et des artistes (peintres, écrivains, musiciens...) de la sphère occitane. De nombreuses esthétiques touchant des domaines variés participent de la vitalité économique et artistique de la culture occitane qu'il s'agisse

de la musique, de la danse, du théâtre, de la programmation d'artistes et festivals d'expression occitane, des médias, du tourisme, ou des métiers du livre.

[La confédération des Calandretas](#) a pour objet de soutenir et promouvoir la langue et la culture occitanes à travers l'action des calandretas, établissements d'enseignement laïque et gratuit, construisant le bilinguisme occitan-français par immersion en référence à la Charte dite "Charte Calandreta". La confédération assure la coordination de l'ensemble des structures Calandreta, la cohésion du mouvement et la conformité des établissements à la Charte. Les moyens d'action de la confédération sont notamment l'organisation et la gestion d'établissements scolaires et parascolaires, l'édition de livres et publications, l'organisation d'expositions, de congrès, de conférences et de spectacles, la formation.

La création n'a de cesse de se réinventer avec des musicalités occitanes nouvelles évoluant vers le rock, le ska. Cette création s'articule avec les recherches et les propositions artistiques concernant les troubadours et les chants, danses et musiques traditionnels. Des écrivains de langue occitane contemporains confirment l'occitan dans sa tradition littéraire mais également dans sa dimension de communication et d'information à part entière occupant peu à peu la presse écrite, mais également la radio, la télévision, les nouveaux médias, des revues numériques aux sites web, blogs etc ..., réintroduisant ainsi la langue occitane dans la cité en se substituant à la transmission jadis familiale.

Il convient d'ajouter les médias en langue ou de culture occitanes dont les radios et les offres télévisuelles.

Enfin, le nom d'Occitanie récemment attribué à la nouvelle région constituée par la réunion du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées a, par-delà les difficultés initiales inhérentes à ce type d'exercice, créé un sentiment d'appartenance, renforcé par la volonté de la collectivité régionale de soutenir la transmission, la création et la diffusion en langues régionales. Même s'il faut préciser que l'occitanie ne se limite pas aux frontières administratives de la Région.

Les engagements du Département de l'Aude

En moyenne annuelle, le Département consacre 70 000€ à la politique relative à l'occitan dont 16500€ au titre des Calandretas et 15 000€ en faveur de l'Institut d'études occitanes (politique qui s'est intensifiée à partir de 2011). Au-delà de l'aspect financier, le Département a posé dans son ambition « Favoriser le développement des pratiques artistiques et culturelles » du projet Aude 2030, un objectif clair « accompagner les initiatives en faveur de la langue et de la culture occitanes ». Pour cela, il a notamment prescrit aux scènes départementales avec lesquelles il conventionne une obligation en termes de programmation dans le domaine de l'occitan. De même, il a donné aux acteurs audois la possibilité d'une tribune dans le magazine départemental à destination du grand public « AudeMag ».

Par ailleurs, le Département agit au travers :

- des fonds conservés par les Archives départementales, notamment la bibliothèque de Léon Nelli (acquise vers 1930), le fonds René Nelli (manuscrits occitans, sa correspondance avec les occitanistes), le fonds du Centre d'études cathares (plus sur la société que sur l'occitan), des affiches occitanistes des années 70 (plus tout ce que les archives de la Préfecture et de la justice peuvent livrer sur le mouvement...). Egalement des documents des XIII et XIVème siècles en occitan ainsi le Cartulaire de la Charité de Narbonne acquis en 2013 pour 90 000 €. Un état de ces fonds a été communiqué au Cirdoc pour les valoriser. Des expositions sur « Société et pouvoirs au XIII s », sur la Croisade (2009) et sur Occitan, Occitanie (2017) font l'objet d'une version en occitan
- d'un fonds de livres et de CD (chansons et textes enregistrés) en occitan ainsi que d'expositions continuellement enrichi par la BDA et diffusé dans les 246 bibliothèques du réseau.
- d'un soutien indirect dans l'aide aux animations dans les bibliothèques (dispositif « Quoi de neuf ? » ; appel à projet pour des médiathèques centre de diffusion culturelle) qui permet la programmation d'intervention de conteurs occitans.
- la création d'un calendrier des manifestations audoises en langue d'oc et autour de la culture occitane (concerts, ateliers, spectacles, rencontres) sur le site www.occitan-aude.over-blog.com, à l'initiative de l'IEO.

Le positionnement du département est basé sur une approche culturelle de la pratique occitane et non politique, en cela, il a toujours privilégié le soutien aux outils de promotion culturelle, notamment dans le respect du principe de l'égalité du citoyen devant les services publics (éducation) et de l'unité de la République.

Il faut attendre le XIX^{ème} siècle (avec le Félibrige et la postérité mistralienne) et le XX^{ème} siècle (avec la vision linguistique originale de l'Institut d'Études Occitanes) pour voir se dessiner nettement une nouvelle consécration culturelle (et même véhiculaire) de la langue.

P. Bec, Manuel pratique de philol. rom., 1970.

II - Un outil / Le schéma départemental de développement de l'occitan

Une méthode d'émergence

Le Conseil départemental a décidé en 2015 de mettre en place un groupe de travail autour des questions de l'occitan, sous le co-pilotage de Tamara Rivel, vice-présidente en charge de la culture et de l'éducation et de Jean-Noël Lloze, élu référent en matière d'occitan. Ce groupe s'est réuni au moins une fois par semestre et il est apparu nécessaire de s'orienter vers la réalisation d'un schéma départemental de développement de l'occitan.

En parallèle, le département s'est impliqué dans le groupe régional de suivi des politiques publiques dans le domaine de l'occitan, mis en place par le Conseil régional et au sein duquel se retrouve tous les départements de l'Occitanie, la ville de Toulouse...

Travail collectif et décloisonnement

En fin d'année 2017, il a été décidé de solliciter l'ensemble des acteurs de l'occitan (associations, calandretas, artistes, chercheurs...) par l'intermédiaire d'un questionnaire incluant une présentation générale du répondant (statut, représentation, activités) et un exposé de ses attentes vis-à-vis du schéma.

Sur 55 questionnaires envoyés, 21 ont été retournés par 15 associations, 5 artistes et écrivains, 1 calandretas.

Les typologies d'actions des acteurs concernés : Théâtre, arts vivants, Education, vulgarisation culturelle (cours de langue, radio, histoire de la civilisation), Culture et humanitaire (financement d'actions humanitaires par des spectacles en occitan), Occitan et brassage culturel : l'occitan comme ouverture à d'autres cultures « minoritaires ».

Le 14 avril, l'ensemble des répondants ont été invités à un Forum ouvert à tous, dont l'intitulé était « L'occitan, c'est nous tous ». Il a regroupé 75 personnes sous la présidence d'André Viola.

Pascal Bergougnan (Département Haute Garonne) et Philippe Sour (Département du Tarn) furent les grands témoins « inspirants » qui ont introduit la matinée et permis de découvrir les modalités de mise en oeuvre des schémas de leurs départements respectifs.

Puis, les débats ont été organisés en atelier « particip'actifs » par les 3 « animateurs » en charge de l'émergence collective avec pour objectif de parvenir à des propositions stratégiques selon le principe sociocratique (prioriser ce qui fait sens commun) :

- Joel Raimondi « Culture & Education », consultant en organisation et ressources humaines, médiateur et directeur du Cabinet FIDES conseils, créée en 1993
- Geneviève Blanc « Social et Sociétal », consultante en accompagnement de projet social, assistante sociale et vice-présidente du conseil départemental du Gard
- Christian Rieussec « Economie et Tourisme », enseignant et militant associatif (président de la Maison des Potes de Narbonne)

En effet, le fil conducteur de la journée a été de s'appuyer sur l'intelligence collective par la PARTICIPATION (chacun exprime son point de vue), le CONSENTEMENT (chaque point de vue est conservé dès lors ... qu'il ne rencontre pas de résistance, d'inconfort), la CO-RESPONSABILITÉ (le débat donne de la cohérence), la CONFIANCE (chaque groupe travaille la retranscription pour l'ensemble de l'atelier) et la FIERTE pour la qualité du travail engagé par chacun pour tous

Assumer des choix¹ ou passer de l'inventaire au système cohérent.

Il n'a jamais été question de reprendre in extenso la totalité des propositions qui ont émergées tant dans les questionnaires que lors du forum. Le Département a souhaité entendre les avis et les attentes citoyens. Le schéma est le partage d'une ambition commune et l'affirmation de choix parmi ces contributions.



¹ Les choix relèvent soit de l'action directe du Département matérialisé ci après par une astérisque *, soit d'une initiative citoyenne, associative ou consulaire (parfois à définir)

« Que ce schéma soit une initiative sincère et durable et pas une flatterie de circonstance ».

Un contributeur

III - Des propositions

La lisibilité de la question culturelle

les principes partagés / Langue et Culture d'Oc : hier, aujourd'hui ...demain ? Ni quota ni apartheid

Action 1 / La culture occitane, moteur d'une politique culturelle de respect du pluralisme culturel

Objectif : Plus de transversalité avec les autres départements et les cultures d'ici et d'ailleurs

Modalités :

- participation du Département aux instances de concertation supra départementales *
- **s'engager à faire émerger un travail collectif de décloisement entre les services sur la question occitane (sport, social, environnement)***
- introduction de la dimension « occitane » dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, au travers des langues et des cultures régionales. *

Action 2 / Valoriser l'image de l'occitan

Objectif : Accentuer la visibilité positive de la langue et de la culture occitanes dans l'Aude

Modalités :

- proposer un message d'accueil bilingue pour les services départementaux *
- mettre en place une page dédiée à l'occitan sur le nouveau site internet du Conseil départemental avec la publication d'un agenda actualisé (en lien avec les associations occitanes), relayé par les sites « Aude à la culture » et « Aude Tourisme ». *
- pérennisation de la page « OC » dans « AUDEMAG » *
- donner plus de visibilité à la plaquette « Parler occitan » éditée par l'Agence de développement touristique

- vote d'une motion de soutien à la déclinaison « occitane » des émissions de France 3 Occitanie. *

Action 3 / Promouvoir les outils de référence

Objectif : Structurer les rapports entre l'institution et le monde occitan

Modalités :

- identifier un agent notamment en charge des questions occitanes au sein du Conseil départemental *
- proposer une « délégation spéciale » à un élu en charge de la langue et Culture Occitanes (délégation transversale) *
- élargir l'actuel groupe de travail et le transformer en comité de pilotage pérenne, chargé du suivi et de l'évaluation du schéma départemental ; avec mission de propositions aux élus *
- réunir chaque année une assemblée des acteurs et opérateurs oeuvrant pour la langue et la culture occitanes dans le département dans l'objectif d'actualiser et d'évaluer le schéma départemental (rapport d'étape) *
- proposer lors du forum annuel un temps de travail autour d'une thématique spécifique permettant de faire avancer la prise en compte de l'occitan dans et par le département.

Action 4 / Soutien et aide à la diffusion

Objectif : Soutenir l'écosystème culturel occitan

Modalités :

- soutenir Lo Cirdoc (à hauteur de 20 000 euros par an) et être membre de son conseil d'administration *
- participer à l'OPLO *
- maintenir le cadre d'exception culturelle pour les interventions culturelles « Occitan »
- faire connaître l'annuaire du CIRDOC (la fabrica : <http://fabrica.occitanica.eu/fr/>)
- encourager les actions pour le patrimoine vivant : un investissement d'avenir

- soutenir plus spécialement (bonus) les manifestations culturelles qui programment des artistes OC (spécificité – exception culturelle des scènes conventionnées, festivals et manifestations subventionnées, équipements financés...) *
- pérenniser la dotation "culture" départementale OC de 70 000€ *

L'occitan au coeur de la société, éducation et lien social

les principes partagés / L'école et les associations, relais valorisants du patrimoine et de la langue occitanes

Action 1 / L'éducation, une place pour chacun

Objectif : Développer l'offre dans le respect des principes de la République

Modalités :

- participer au financement d'une plaquette de communication : « L'occitan de la maternelle au lycée dans l'Aude », avec la liste des écoles (calandretas, collèges et lycées - section occitane, classe en immersion...).
- assurer la présence et la participation effective des élus départementaux dans les instances académiques.*
- appui à la demande d'un second poste de conseiller pédagogique Occitan dans le département
- dans le cadre de la négociation de la déclinaison académique de la Convention OPLO, solliciter l'inscription d'une intervention obligatoire de 45 minutes dans toutes les écoles *
- envisager des partenariats interdépartementaux sur l'accueil des enfants audois au sein des collèges occitans limitrophes, **dans l'attente de l'émergence d'un projet de collège audois pour un suivi des cursus.**

Action 2 / Passer de la langue à la culture

Objectif : Impulser l'accès à la culture occitane dès l'école

Modalités :

- maintenir l'engagement du Département auprès des calandretas pour leurs actions culturelles *
- favoriser le lien entre les Calandretas et les écoles « classiques » en favorisant les ententes, les co-parrainages, les échanges pédagogiques et scolaires au long cours.
- **soutien aux initiatives de pôles culturels donnant une visibilité à l'occitan tout en proposant un phasage dans leur émergence et une bonne répartition sur le territoire.**

- financer des actions culturelles occitanes dans les écoles avec des artistes, dans le cadre de la ligne budgétaire dédiée à l'occitan *

Action 3 / L'Occitan, passerelle intergénérationnelle

Objectif : Concevoir l'occitan comme un mode de transmission réciproque entre les générations

Modalités :

- élaborer des outils bilingues à destination des familles et des professionnels de l'enfance (livrets d'accueil de l'enfant joint au carnet de santé, donné aux parents à la maternité, imagier en occitan à destination des assistantes maternelles²...) *
- envisager avec les intercommunalités ou les communes l'accueil d'artistes en résidence dans les crèches pour la création de spectacles – marionnettes etc..-
- favoriser la création de sentiers d'interprétation « Nature et Patrimoine » , accessibles aux familles, avec une signalétique français/occitan, dans les ENS du département.*
- proposer une catégorie 'projets occitans' dans les appels à projets pédagogiques en collège. *
- promouvoir le BAFA occitan permettant d'être en capacité d'intervenir dans plusieurs cadres avec différents publics : enfance, loisirs, personnes âgées...

Action 4 / L'Occitan, une langue parlée n'est pas une langue morte

Objectif : Renforcer la sauvegarde de l'oralité en occitan pour transmettre une langue parlée, donc vivante

Modalités :

- relayer les initiatives locales **notamment associatives** de collectage de la langue parlée
- inciter les rencontres régulières entre les EHPAD et les écoles en occitan (calandretas/public)
- dans le cadre du « Manger audois », faire réaliser un livre de recettes multilingue à partir de recettes récoltées par les jeunes, auprès des personnes âgées. *
- favoriser les initiatives permettant d'utiliser la langue Oc dans les espaces seniors du Département (ex-clic) afin de favoriser les atouts cognitifs de la langue (atelier mémoire français-occitan.)...*

² voir réalisations du Département du Gers

Les richesses occitanes, une économie des territoires

les principes partagés / Le consommateur est à la recherche de sens, d'éthique et d'identité, l'occitan peut offrir des réponses à ces attentes

Action 1 / Economie et culture occitane, des synergies à inventer

Objectif : la coopération régionale voire inter-régionale peut être le marqueur d'une unité occitane essentielle en termes de marketing territorial.

Modalités :

- mettre en valeur les acteurs qui donnent une place à la culture occitane dans leurs productions (référentiel esthétique, choix des recettes, bilinguisme des étiquetages...)
- engager une réflexion sur les labels existants, ceux que l'on pourrait établir par la coopération régionale ou encore inter-régionale afin de réguler et éviter l'éparpillement
- favoriser la création d'un annuaire et/ ou un temps fort (salon occitan) par production et par territoire de tous les acteurs pour leur permettre de communiquer et agir ensemble.
- engager la mise en place de temps de formation des professionnels autour des éléments d'histoire, de toponymie, de langue, ... afin de resituer leur production dans un contexte local.
- inciter la création de recettes culinaires à forte valeur ajoutée incluant la dimension patrimoniale afin d'apporter une modernité aux propositions des acteurs économiques.
- inciter l'OPLO dont c'est la compétence en vue d'une réflexion autour d'une signalétique bilingue.

Annexes /

Les interventions en introduction du Colloque du 14 avril 2018

M. André Viola, Président du Conseil Départemental de l'Aude

Nous allons commencer si vous le voulez bien. On m'a dit qu'il fallait faire court, parce que la matinée était très chargée et que vous avez un timing très serré. L'intérêt, évidemment, est d'abord d'entendre des témoignages qui nous intéressent en tant que Conseil Départemental, puisque nous verrons comment ont été élaborés les schémas en Haute-Garonne et dans le Tarn tout à l'heure, et puis il y aura des ateliers de travail, et c'est là, bien évidemment, le plus important de cette matinée.

Merci à vous, merci pour votre mobilisation ce matin, et pour votre présence. Je crois que le sujet que nous allons aborder vous intéresse, bien évidemment, et je l'espère, la démarche que nous avons engagée au Département. Je salue les Conseillers régionaux ici présents – Madame la Conseillère régionale, Monsieur le Conseiller régional – les Conseillers départementaux présents également.

Au moment du renouvellement de l'Assemblée départementale, il y a trois ans maintenant, j'ai été sollicité par de nombreuses associations – leurs représentants sont ici présents – pour donner une impulsion nouvelle à la politique départementale autour de la langue et de la culture occitanes. Un travail en commun s'est donc mis en place autour de Tamara Rivel et de Jean-Noël Lloze qui est votre référent en tant qu'élu, et qui dans quelques minutes, viendra ici prendre ma place.

Le Département agissait déjà, bien évidemment, et mes prédécesseurs avaient déjà engagé des démarches auprès des associations culturelles, des lieux de diffusion, des compagnies, des Calandretas, bien évidemment, de ce que nous avons pu faire directement au travers de la Bibliothèque départementale, auprès des Archives départementales. Bref, il y a déjà eu tout un travail de diagnostic de l'existant, et il va se poursuivre.

Mais vous souhaitez et nous souhaitons aller au-delà, aller plus loin, et vous proposer une concertation dans les semaines et les mois qui viennent. Je le redis, Jean-Noël Lloze sera l'élu qui suivra toute la démarche et je n'en doute pas, sous votre – je ne sais pas comment dire – « contrôle », « surveillance », et je l'espère avant tout, appui, participation et surtout contribution.

Le but n'est pas aujourd'hui de faire des annonces, parce que si nous élaborons un Schéma et que nous annonçons déjà ce que nous voulons faire, ce n'est pas la peine de faire un Schéma et de concerter.

Pour autant, je crois que – nous en avons discuté avec Jean-Noël et Tamara – cette consultation prendra le temps qu'il faudra. Il nous semble, parce que nous avons l'expérience des schémas, que le but d'un schéma, c'est qu'il vive, que nous en fassions l'analyse régulièrement et que nous voyions si les objectifs que nous nous sommes fixés sont atteints ou pas, s'il faut rectifier le tir. Parfois, les schémas sont pour, je ne sais pas d'ailleurs quel objectif nous nous donnerons – un an, trois ans, cinq ans, dix ans – mais peu importe, le problème est que si nous nous donnons un Schéma, par exemple pour cinq ans, le but n'est pas de se dire « nous verrons dans cinq ans ce qui aura été fait ».

Je vous propose en tout cas, mais vous en débattrez si cela vous semble intéressant, que nous puissions dans cette configuration-là nous retrouver chaque année pour faire un petit peu le point sur l'avancement de la mise en place de ce Schéma. Ce sera l'occasion pour nous de voir comment nous avançons ensemble.

Vous dire qu'avec l'Assemblée départementale, nous avons ratifié la Convention pour le Développement et la Structuration de l'Enseignement et de la Transmission de l'occitan – je lis parce que c'est le nom qui est donné à cette convention – qui est certes perfectible, là aussi, et nous serons vigilants ensemble sur sa déclinaison départementale.

Je peux vous annoncer aussi que j'ai rencontré Carole Delga, la Présidente de la Région Occitanie, il y a quelques jours, comme tous les Présidents de Départements de la Région. Je lui ai donc signifié la participation en tant que membre fondateur – nous en sommes très honorés – au Cirdòc, avec un autre département, l'Hérault, la région Occitanie, et bien sûr nos amis de la Nouvelle-Aquitaine.

Ensuite, vous le savez, nous avons déjà essayé de donner une impulsion malgré le contexte budgétaire sur notre action, et donc, cela doit se traduire aussi budgétairement, financièrement, budget que nous avons augmenté. Alors, je pourrais la faire à l'esbroufe et dire que nous avons augmenté de 60 % notre budget, et tout le monde dirait « Ah, 60 % ! », mais je dis 70 000 €, donc je suis honnête et transparent. C'est un objectif, une progression, mais là aussi, nous avons entendu votre message, parce que, à ce moment-là, j'étais à la place de Tamara en tant que Président de la Commission Éducation Culture, et c'est vrai que nous avons à l'époque, par exemple, fait des partenariats avec les lieux de diffusion en disant « Dans la convention qui nous lie, nous souhaitons que vous fassiez une place particulière à l'occitan. »

Ensuite, on nous présente des bilans année après année, nous disant « Nous avons fait telle action, nous avons accueilli des scolaires, etc. » Sauf que, comme vous nous l'avez fait remarquer, si les opérations en direction de l'occitan sont faites en pleine semaine à 15 heures, à un moment où personne ne peut venir ou en tout cas, moins de monde a la capacité de venir et de se déplacer, cela ne marche pas. Il faudra donc avoir là aussi une attention particulière, parce que même une bonne volonté – c'était le cas – ne peut pas produire d'effet si l'on n'y prend pas garde.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction. Sachez que nous avons eu ces temps d'échange, ces temps de réflexion entre nous, avec des associations, et que je souhaite que cette consultation soit la plus large possible – j'espère que l'ensemble des citoyens audois qui le souhaitent pourront apporter leur contribution. Je le redis, je n'ai pas de délai, nous prendrons le temps qu'il faudra – il ne faut pas que cela prenne trois ans pour faire un Schéma, mais si cela prend trois ou six mois, peu importe, nous y mettrons le temps qu'il faudra. Derrière, nous déclinons.

La première proposition que je peux faire, moi, à ce Schéma, sera que vous soyez les premiers à en faire l'évaluation, année après année, quel que soit l'objectif en temps que nous lui donnerons.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction. En tout cas, merci d'être venus participer. Nous comptons sur votre contribution. Merci à vous d'être venus du Tarn et de la Haute-Garonne pour la suite, parce que vous avez eu cette démarche, et donc cela nous intéresse de voir comment vous vous y êtes pris, pour nous nourrir de vos réussites. J'espère que vous nous direz aussi les difficultés que vous avez rencontrées pour ne pas commettre les mêmes erreurs - parce que nous faisons tous des erreurs.

Merci à vous !

M. Pascal Bergougnan, Chargé de mission. Conseil départemental de la Haute-Garonne

Merci, Monsieur le Président, de nous accueillir ici et il m'incombe cette tâche douloureuse d'ouvrir les débats, tâche difficile parce que j'avoue que je suis un petit peu ému de parler aujourd'hui devant vous de ce Schéma Départemental pour l'Occitan en Haute-Garonne, parce que cela a marqué quand même une étape très importante dans la politique départementale.

En Haute-Garonne, c'est un petit peu comme dans l'Aude, le Conseil général à l'époque travaillait déjà pour la défense et pour la promotion de l'occitan, et le Président Méric, nous allons le voir dans un instant, a souhaité appuyer un petit peu sur la pédale d'accélérateur pour favoriser la défense et la promotion de l'occitan.

Pourquoi un Schéma Départemental intitulé chez nous « Plan Départemental pour l'occitan Haute-Garonne » ? Tout simplement pour quatre raisons que vous avez sur le PowerPoint en occitan dans le texte, que je vais diffuser.

- Première raison : effectivement, cette diminution inexorable des locuteurs natifs.
- Deuxième raison : il y a une dizaine d'années, une étude socio-linguistique faite par l'ancienne région Midi-Pyrénées avait démontré que 75 % de la population était quand même intéressée par la préservation de l'occitan.
- Troisième raison : la volonté politique que je viens d'exprimer, à savoir que « les racines occitanes », nous a dit notre Président Méric lors de son discours d'investiture, « seront valorisées non dans une volonté identitaire, mais dans un principe d'universalité des cultures », c'est-à-dire d'ouverture d'esprit.
- Enfin, quatrième raison qui n'est pas à négliger : l'évolution législative qui a eu lieu sous le mandat précédent par la loi NOTRe du 7 août 2015. Nous y allons, comme l'on dit chez nous, petit à petit, mais effectivement, l'article 104 de la loi NOTRe que l'on me rappelait tout à l'heure, c'est-à-dire l'article 1111.4 du Code Général des Collectivités Territoriales, reconnaît aujourd'hui comme compétence partagée la promotion des langues régionales entre les Communes, les Départements et les Régions. Nous verrons que les Départements œuvrent énormément pour la défense et la promotion des langues régionales. Je veux dire par là – je fais un petit peu de politique, j'ouvre et je ferme la parenthèse immédiatement – que le Département reste quand même une collectivité de proximité indispensable à la satisfaction de l'intérêt général.

Très bien.

Quels ont été notre méthodologie de travail et notre calendrier ? Nous y avons mis, nous, un peu plus que six mois, Monsieur le Président. Cela nous a pris à peu près dix-huit mois pour faire le Schéma de promotion de l'occitan. Pourquoi ? Tout simplement parce que j'ai pris mes fonctions en février 2016. Je suis un vieux fonctionnaire départemental, je travaillais autrefois dans une institution que le Département de l'Aude a aussi créé, à savoir une Agence Technique Départementale. Quand j'ai su qu'effectivement, ce poste de chargé de mission était ouvert, il m'est venu l'idée de revenir à mes amours de jeunesse.

Mais tout était à construire, et dès le premier semestre 2016, soit les associations, soit moi-même, nous avons pris l'initiative de nous rencontrer pour faire connaissance, bien évidemment, mais aussi pour voir un petit peu quelles étaient les intentions d'une part, des associations, et, d'autre part, du Conseil départemental.

Il n'y a pas eu de réunion comme aujourd'hui, tout au moins au départ de l'initiative du Plan Départemental, mais il y a eu des rencontres que je qualifierais de « bilatérales », avec l'ensemble des associations que subventionnait l'ancien Conseil Général. Ensuite, au cours du deuxième semestre 2016, j'ai préparé un avant-projet que j'ai soumis – avant de discuter, tout au moins c'est le parti-pris que nous avons choisi en Haute-Garonne, sur un projet qui puisse servir de base à des discussions. Mais à voir aussi si c'est un projet viable administrativement et financièrement. C'est pour cela que nous avons consulté l'ensemble des directions intéressées.

Ensuite, nous avons ouvert une première concertation entre les associations les plus représentatives de Haute-Garonne, la Fédération des Calandretas, Convergence Occitane qui fédère 80 associations qui siège à l'Hôtel d'Occitanie à Toulouse, l'IO31.

Nous avons un petit peu testé cet avant-projet qui a fait l'objet de différents amendements pour tenir compte des propositions que l'on nous faisait. Nous avons retravaillé tout cela en interne, nous avons fait valider cet avant-projet par le Président, et le 26 octobre 2017, une réunion a eu lieu à Toulouse pour présenter effectivement le projet que je vais qualifier de « définitif ». Mais la porte n'était pas complètement fermée, bien au contraire, l'ensemble des associations que nous avons sollicitées ont pu faire à nouveau d'autres propositions, et le schéma a été approuvé en session plénière, le 5 décembre 2017. Voilà un petit peu la démarche que nous avons adoptée.

Le Schéma, je vais vous le présenter rapidement parce que je ne voudrais pas court-circuiter mon collègue. Disons qu'il y a une spécificité en Haute-Garonne que vous ne connaissez pas ici dans l'Aude, à savoir que chez nous, nous avons deux dialectes qui sont utilisés, le languedocien et le gascon – il ne faut jamais oublier que chez nous, quand l'on s'adresse à un Occitan dans le nord, il faut utiliser le languedocien, quand nous allons vers les Pyrénées, il faut utiliser le gascon. C'est pour cela que je me mets au languedocien.

Trois grands domaines d'intervention de notre schéma, pour rentrer dans le vif du sujet, sachant quand même au préalable que ce Schéma est un schéma politique, qu'il reflète

une volonté d'action publique et qu'il ne peut pas être considéré uniquement comme un récapitulatif de volontés associatives. Autrement dit, et nous allons le voir tout à l'heure, le Schéma permet effectivement au Conseil Départemental d'aider les associations, mais ce schéma-là est une action publique, d'accord ? Il reflète donc une volonté politique et différents axes d'intervention du Département.

Trois grands axes ont été choisis :

- La transmission de la langue et de la culture occitanes
- La présence de l'occitan dans l'espace public
- Conforter sa vitalité culturelle

Au titre de la transmission de la langue et de la culture occitanes, quatre actions ont été prévues :

- Première action en faveur de l'enseignement public.
 - o Tout d'abord, première action qui est en cours : signature d'une convention académique sur l'enseignement de l'occitan. Les académies de Bordeaux et Limoges ont déjà signé, me semble-t-il, Montpellier et Toulouse ont pris un petit peu de retard, mais le Département a souhaité signer cette convention et a fait des propositions concrètes en termes d'ouverture de classes bilingues à la Rectrice de l'époque. Nous devons avoir une réponse bientôt, incessamment. Quand ? Je ne sais pas, mais le Département a fait ces propositions en septembre 2017, voire avant l'été.
 - o Deuxième action en faveur de l'enseignement public. Le Département de la Haute-Garonne, depuis de longues années, a décidé de créer des centres d'animation et de documentation pédagogique qui complètent un petit peu l'intervention du réseau Canopé, de celui des CDDP – Centre de Documentation Pédagogique créé par l'État. Nous allons un peu plus loin avec un réseau départemental. Ces réseaux ont du matériel pédagogique en occitan et nous allons développer cette action en faveur des enseignants de l'enseignement public.
 - o Troisième action. Poursuivre les aides aux associations qui assurent la diffusion de la langue et de la culture occitanes, tant dans les écoles que dans les collèges. Deux associations interviennent sur la Haute-Garonne et nous allons continuer et développer ce type d'intervention, et puis peut-être aussi que nous réunirons un jour les collégiens qui étudient l'occitan afin de valoriser, comme je l'ai noté, leur enthousiasme et pour promouvoir la langue.

- Deuxième action, en faveur de l'enseignement associatif et donc des Calandretas en particulier.
 - o Première action qui avait déjà été engagée auparavant, mais qui a été développée largement – nous avons plus que doublé nos interventions en faveur des Calandretas. Nous allons donc soutenir les actions culturelles réalisées dans les écoles Calandretas et dans le Collège occitan.
 - o Deuxième action, nous allons proposer – nous l'avons déjà fait – la mise à disposition de locaux départementaux au profit du Collège occitan. Il y a un Collège occitan en Haute-Garonne qui pour l'instant est hébergé par la Ville de Toulouse. Le département va prendre le relais et nous sommes en pourparlers avec la Fédération des Calandretas et avec l'association gestionnaire du collège. Encore cette semaine – mercredi – une deuxième visite des locaux que nous proposons au Collège occitan a eu lieu.
 - o Troisième action : utiliser toutes les voies de droit pour soutenir les Calandretas, en particulier. Le Président Méric a plus qu'appuyé la signature d'un contrat d'association entre le Collège occitan et l'État pour que grâce à ce contrat d'association, les Calandretas puissent voir les salaires des enseignants pris en charge par l'État.
 - o Quatrième action : informer le public de l'existence de cours d'occitan.
- Troisième intervention. La mise en place de stages de sensibilisation à la langue et à la culture occitanes et aux politiques publiques. Ce sera fait dans deux directions, d'abord pour les agents du Département – j'en suis à la 15ème journée de formation et à peu près 150 de mes collègues sont venus assister à cette formation. La même formation sera reproduite aussi par le biais de l'Agence Technique Départementale qui, chez nous, est agréée par le Ministère de l'Intérieur pour la Formation des Élus, mais nous avons un partenariat avec votre ATD ici, c'est le Lauragais qui nous unit, une fois de plus. Ces actions de formation auront donc lieu.

Il y aura aussi des actions et des conférences dans les différents cantons réalisées en particulier en partenariat, vous l'avez rappelé tout à l'heure, avec la Médiathèque ou avec les Archives Départementales.

Deuxième grand axe : la promotion de l'occitan dans l'espace public. Je vais vous en donner trois exemples.

- Tout d'abord, pour les communes qui le désirent, il y aura une aide départementale que nous sommes en train de construire et d'évaluer financièrement, pour les communes qui désirent pratiquer la signalisation bilingue. J'ai d'ailleurs été surpris ce matin en venant, j'ai mis le GPS parce que je ne me souvenais plus où était le Conseil départemental, et j'y ai trouvé non pas Carcassonne, mais « Carcassona ». Parfait. Très bien.
- Deuxième action. Nous allons aussi diffuser des objets promotionnels en occitan. Il y aura peut-être des bérets, des choses qui ressemblent un petit peu à la vitalité occitane,

qui porteront le logo en occitan décliné bien évidemment en languedocien et en gascon pour ne blesser personne.

- Troisième action que je veux vous indiquer, qui est en cours. Intégrer les noms occitans dans les espaces naturels et sensibles gérés par le Département.

Troisième grand pivot de notre intervention : l'aide des différentes structures associatives qui œuvrent en matière de danse, de théâtre, de musique, de chant, d'édition, etc., c'est-à-dire tous les acteurs locaux associatifs qui interviennent dans le domaine de la défense et de la promotion de l'occitan.

Je terminerai par les différentes actions des services départementaux, médiathèque qui va continuer et développer ses acquisitions d'ouvrages en occitan, programmation dans les médiathèques départementales d'animations ayant trait à la culture occitane. Notre direction des arts vivants et visuels – peut-être avez-vous une ADA ici – chez nous, cela s'appelle la DAVV, mais c'est à peu près la même chose, va programmer des artistes en occitan dans les festivals organisés par le Département. L'année dernière, pour le 21 juin, nous avons fait venir le groupe Nadau qui n'est connu de personne, mais qui a quand même drainé plus de 1 700 personnes dans la cour du Conseil départemental. C'est un groupe languedocien, effectivement.

Les Archives veulent aussi valoriser le fonds occitan et il y aura donc des expositions, débats et conférences qui vont être réalisés.

Excusez-moi encore d'avoir été trop bavard.

[Philippe Sour, chargé de mission Conseil départemental du Tarn](#)

Merci.

Bonjour à tous et merci au Président du Département pour l'invitation. Je vais faire assez vite, puisque mon collègue Pascal est un peu bavard – je le savais, j'ai pris le risque ! Le Tarn a le cœur d'Occitanie qui bat fort, nous devrions récupérer cela.

Concrètement, je ne vais pas reprendre certains éléments qui ont déjà été dits par Pascal. Nous avons grosso modo fonctionné de la même façon dans le Tarn. La différence est que cette politique a été impulsée en 2009. Je vais donc brièvement revenir sur l'historique qui nous a conduits à structurer le Schéma, voir comment le Schéma a été conçu, pensé et structuré, et voir ensuite avec vous concrètement ce que l'on peut tirer d'un Schéma, quelles actions ont été réalisées grâce à celui-ci, puisque pour le Département du Tarn, nous avons adopté notre Schéma 2012/2018 pour l'occitan. J'arrive donc aujourd'hui à la conclusion du Schéma et à la préparation du bilan qui va se passer dans quelques mois.

Concrètement, comme cela a été fait pour la Haute-Garonne, dans le département du Tarn, depuis 1962, des aides existaient en direction du secteur associatif occitan. En 2009, le

Président du Département qui était Monsieur Carcenac a dit « Maintenant, il y a de nombreuses associations qui sont aidées ; on aide à droite, à gauche, sans trop le structurer, il faut donc nous doter d'une mission occitane pour structurer une véritable politique en la matière. » C'est comme cela que la mission occitane a été créée en novembre 2008 précisément, avec trois objectifs :

- Structurer cette politique transversale
- Sauvegarder et valoriser le patrimoine occitan et s'en servir pour valoriser l'attractivité du territoire
- Aider les services départementaux à s'appuyer sur l'occitan pour renforcer l'offre de service public

Pourquoi ? C'est vraiment très important, cela a été dit tout à l'heure. Il fallait que ce soit une dimension multipartenariale et y associer tous les acteurs. Vous l'avez dit, nous avons eu des enquêtes sur la perception de l'occitan par la population en Midi-Pyrénées que le Département a co-financé également avec la Région, qui montraient bien l'existence d'un engouement de la part de la population en direction de l'occitan.

Il faut donc mettre en œuvre une politique publique. Les acteurs associatifs ont un rôle primordial puisque ce sont eux qui permettent sur le terrain in fine d'assurer la concrétisation de cette politique, de diffuser la culture occitane. Mais cette politique se fait avec d'autres acteurs également – des acteurs privés, publics, et avec les services administratifs.

Une véritable politique territoriale occitane ne peut se faire que par l'interaction entre les acteurs publics, associatifs et privés, et c'est comme cela que nous pouvons arriver à une véritable diffusion sur l'ensemble du territoire de la culture occitane.

C'est ce que nous avons fait au niveau de la structure et des étapes. En 2009, j'ai donc rédigé un état des lieux sur la culture occitane dans le Tarn – j'avais rencontré également l'ensemble des acteurs associatifs subventionnés ou non par le Département et qui travaillaient sur le département du Tarn. Cet état des lieux a ensuite donné lieu à l'organisation d'Assises de la culture occitane en novembre 2009, où nous avons réuni les acteurs associatifs occitans pour pouvoir échanger, avoir leur point de vue, leurs demandes et leurs doléances. Cet état des lieux, cumulé avec la position des associations recueillies lors des Assises, nous a permis de rédiger le Schéma Départemental de Développement de l'Occitan 2012/2018 qui a la particularité d'être très transversal.

En effet, nous avons présenté des actions dans chacun des secteurs de la vie publique – économie, tourisme, solidarité, aide aux personnes âgées, culture évidemment – et fixé quelques actions-clés pour permettre à nos élus de voir en quoi consistait vraiment le Schéma Départemental Occitan. Certains élus voyaient l'occitan un peu de loin ou comme une sous-rubrique de la sphère culturelle, et ce Schéma, en montrant des actions concrètes possibles et les impacts qu'elles avaient, permettait aux décideurs de bien voir

les enjeux qu'il y avait autour de l'occitan et de voir que cela ne se limitait pas à la sphère culturelle.

Ensuite, avoir un Schéma - adopté à l'unanimité par les élus - permettait de donner une légitimité et ainsi de pouvoir aller négocier avec les services départementaux une coopération avec la Mission Occitane pour mettre en place ces actions. En effet, dans le Tarn, la Mission occitane a une particularité, celle de ne pas être dotée de budgets financiers. Quand je souhaite mener une action, je dois négocier avec les services administratifs, avec mes collègues, pour qu'ils financent l'action, qu'ils nous aident à la mettre en place, et qu'ils me permettent d'entrer dans leurs services et d'agir avec leurs acteurs. Il n'y a pas de budget spécifique, mais par contre le département du Tarn consacre environ 200 000 € d'aide aux associations occitanes. L'effort existe.

Si vous le voulez bien, je vais vous montrer les actions qui découlent de ce Schéma. Un Schéma, c'est joli, mais est-ce un papier, quelque chose qui doit rester très théorique ? Nous l'avons conçu de façon pragmatique.

Par exemple, dans le secteur du tourisme, en travaillant avec les différents acteurs – les services administratifs en charge du tourisme et de l'économie, les acteurs associatifs comme que le Comité Départemental du Tourisme du Tarn, les acteurs associatifs occitans et les acteurs universitaires – ce travail multipartenarial a permis de créer un site internet sur le patrimoine occitan tarnais, tarncoeuroccitanie.com, un livret professionnel sur le tourisme culturel occitan dans le Tarn qui présente 17 villes touristiques du Département en français, mais sous l'angle du patrimoine occitan. On y explique par exemple que Lavour, en occitan, veut dire « le ravin », et l'on y présente un événement historique important, un plat traditionnel, des coutumes, des jolies traditions, etc. Cela est fait pour l'ensemble des sites touristiques, pour bien montrer comment l'occitan est un moyen de compréhension du territoire et de valorisation de l'attractivité touristique. Ce livret est offert à tous les offices du tourisme du Département, les syndicats d'initiative et les guides interprètes, puisque nous avons mené une étude auprès des offices de tourisme qui étaient d'accord pour intégrer l'occitan dans leurs activités à 80 %, à condition que le Département leur donne des moyens de formation et d'information. Ils voyaient bien l'intérêt de l'occitan, mais ne connaissaient pas ce patrimoine - d'où ce livret.

Également, nous avons répondu à leurs demandes en créant une journée de sensibilisation au patrimoine occitan pour les professionnels du tourisme, où nous avons réuni 160 professionnels qui peuvent maintenant utiliser l'occitan dans leurs activités.

Pour faire tout cela, nous avons signé une convention de partenariat avec l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation lié à l'Université Toulouse-Jean-Jaurès. Pendant cinq ans, nous avons travaillé chaque année sur des projets mobilisant l'occitan dans le secteur touristique avec des universitaires spécialisés dans l'économie, et non pas dans l'occitan. Ils avaient une vision neutre et utilisaient l'occitan aussi comme une ressource.

Dans le secteur économique, nous avons créé en novembre 2014 la marque territoriale « Tarn Cœur d'Occitanie » qui aujourd'hui fédère 430 structures adhérentes dans les secteurs économique, associatif ou culturel, majoritairement des artisans, des producteurs, des restaurants et des cafés. L'objectif, quand la convention a été signée, était que ces acteurs intègrent l'occitan et le rendent visible dans leurs activités professionnelles - concrètement, qu'un restaurateur fasse de la signalétique bilingue ou donne des documents informatifs. Tout cela nous permet de colorer l'ensemble du territoire tarnais sous l'angle de l'occitan. Vraiment, nous les aidons, il n'y a pas de labellisation, nous donnons cette marque territoriale et les outils nécessaires à des personnes qui ont l'occitan dans le cœur, mais qui ne connaissent pas la langue ou autres, pour pouvoir l'intégrer à leurs activités. Ces 430 structures adhérentes sont majoritairement dans le privé, mais nous avons également 10 % de communes qui ont adhéré à cette marque, en valorisant l'occitan avec les panneaux routiers ou par des soutiens associatifs.

Dans le domaine de l'art et de la culture, le Département poursuit son aide aux associations culturelles occitanes, qui atteint un budget de 100 000 € annuels. Nous menons aussi directement des programmations d'artistes occitans lors d'événements publics que nous organisons, dont le festival Tarn Cœur d'Occitanie aidé par la Région Occitanie que je remercie à nouveau, qui nous permet de valoriser la culture occitane. Pour arriver à agir dans la culture, des conventions de subventionnement avec les associations et récemment une convention partenariale avec le Cirdòc - dont je remercie le Président et le Directeur qui viennent d'arriver - nous permettent de mener ensemble des politiques publiques et d'avoir un appui technique et d'ingénierie très important pour nous.

L'occitan, pour qu'il soit visible, quoi de mieux que la signalétique routière ? Nous avons expliqué au niveau touristique que pour comprendre le territoire, il fallait passer par l'occitan, la plupart des noms de communes sont en occitan et ne dévoilent leur sens originel que par la langue d'Oc. Nous avons donc décidé de financer 80 % des deux panneaux d'entrée d'agglomération en occitan. Nous avons donc fait un appel à projet et 150 communes aujourd'hui ont bénéficié de cette aide et sont donc dotées de signalétique bilingue français-occitan par le Département qui met en place gratuitement les panneaux. 150 communes sur 312 exactement. L'aide continue toujours.

Nous avons également mis en place des panneaux routiers « Tarn Cœur d'Occitanie » qui ont une dimension touristique et de valorisation territoriale. Nous en avons non pas 67 comme c'est inscrit, mais 74 aujourd'hui qui sont placés près des sites touristiques et aux entrées du Département, y compris sur l'autoroute.

Dans le domaine de la lecture publique, nous avons constitué des malles pédagogiques avec la Bibliothèque départementale. En effet, celle-ci avait depuis des années des ouvrages en occitan, mais qui étaient mélangés avec les autres, ce qui fait que la visibilité n'était pas réelle. Nous avons donc créé des malles pédagogiques occitanes avec des thèmes et des acteurs ciblés - évidemment les enseignants, les associations culturelles qui peuvent bénéficier gratuitement de ces malles et les maisons de retraite, les animateurs ou autres qui peuvent bénéficier de ces outils pour mener leurs actions auprès des personnes âgées.

Suite aux atouts thérapeutiques de l'occitan démontrés au niveau de la lutte contre les maladies dégénératives de la mémoire, et au niveau du confort pour les personnes âgées, nous avons réalisé une convention pour l'utilisation de l'occitan auprès des personnes âgées signée par 33 EHPAD dans le Département qui s'engagent à mobiliser l'occitan en partenariat avec le Département pour aider au confort de nos aînés. Nous avons également réalisé un livret-CD pour permettre aux animateurs des maisons de retraite qui ne parlent pas du tout l'occitan de pouvoir facilement dialoguer avec les personnes âgées.

Nous avons aussi organisé des Assises avec les professionnels, sur les atouts de l'occitan dans le secteur de la solidarité, auxquelles nous avons convié les associations occitanes, les directeurs et les animateurs des maisons de retraite, ainsi que les acteurs en charge des politiques de la solidarité. Encore une fois, l'interaction de ces trois acteurs permet de mettre en place une politique – une politique réelle ne peut se mener s'il en manque un. S'il n'y a pas la décision politique, il n'y a pas la légitimité, s'il n'y a pas l'acteur associatif occitan, il n'y a pas la prestation qui mobilise l'occitan, et s'il n'y a pas la structure d'accueil qui y voit son intérêt, nous ne pouvons pas mener l'action.

Nous organisons également des rencontres intergénérationnelles autour de l'occitan entre les écoles bilingues et les personnes âgées.

L'enseignement. Nous avons signé la convention pour l'enseignement de l'occitan dans le Tarn 2010-2015 qui nous a permis d'ouvrir 10 sections bilingues en primaire et l'option occitan dans 11 nouveaux collèges. Nous faisons également des soutiens avec des cours sur le patrimoine occitan, des rencontres occitanes pour les jeunes Tarnais, chaque année, qui réunissent 150 collégiens, des diffusions d'outils pédagogiques.

La dernière action est menée en matière de toponymie. Nous présentons avec la radio 100 % grâce à une convention signée également avec le Cirdòc, tous les jours, sur Radio 100 % que vous devez peut-être connaître puisqu'elle émet également ici, à 6 heures 17, une émission que je présente avec Wilfried Pénéla, le coproducteur, sur la signification de noms de communes en occitan. C'est en français, mais j'explique d'où vient le nom de la commune en valorisant également l'activité touristique. C'est toujours dans cette dynamique et dans cette recherche de valoriser le territoire et de bien montrer aux citoyens que l'occitan est un moyen de comprendre le territoire.

M. Joël Raimondi, animateur-médiateur du forum

Merci beaucoup. Bonjour. Je crois que je connais à peu près tout le monde. Je suis Joël Raimondi et je vais travailler aujourd'hui avec vous et avec Christian Rieussec qui est en train de préparer son atelier, ainsi que Geneviève Blanc que certains connaissent peut-être déjà puisque nous avons travaillé au pays Corbières dans une autre histoire.

J'ai amené cela pour éviter que nous ne nous disputions au bout de deux mots sur ce qu'il faut dire.

Je remercie le Président et les élus du Département puisqu'en réalité, nous n'avons aucune feuille de route autre que celle de vous donner la parole et de faire remonter des propositions. Nous vous proposons donc de travailler sur trois ateliers, de manière que vous puissiez être le plus précis et le plus concret possible, en sachant aussi - et je vous en remercie - qu'aucune pression n'est mise sur des délais en parlant d'éventuelle réunion du Département, et que tout doit être écrit. Cela ne se passe pas du tout de cette façon.

Nous avons le temps, mais la question qui se pose est : « Sommes-nous vraiment dans une initiative sincère et durable, et non pas une éphémère flatterie de circonstance ? » C'est emprunté aux retours que vous avez faits sur les questionnaires, les mails, etc., que vous avez fait remonter. Évidemment que non ! Sinon, nous ne serions pas là.

Vous êtes au départ d'une initiative dont il faut vous emparer. En fait, il faut travailler ! Il faut aussi rappeler – cela a été dit tout à l'heure – qu'un groupe de travail a bien été initié (j'ai noté 2016, mais c'était peut-être avant), dont j'ai entendu ce matin avec plaisir qu'il était rendu plus permanent. C'est tout de même intéressant – c'est le moins que l'on puisse dire.

J'ai été surpris que seuls 21 questionnaires aient été retournés, c'est-à-dire que je vous renvoie la balle en vous disant « Allez-y ! Renvoyez des propositions, confrontez-les, etc. » Les 21 questionnaires ont été retournés et dépouillés, sur 55 qui avaient été envoyés. Nous sommes là aujourd'hui et nous vous proposons, si tout va bien, de vous envoyer lundi ce qui va sortir de cette matinée, remis en forme, pour que vous ayez une bonne semaine pour enrichir, de manière que nous puissions rendre – nous nous y sommes engagés en tout cas – l'ensemble des travaux le 26 avril. Ce ne sera qu'un état d'avancement – un point d'étape. Ce n'est pas le Schéma gravé dans le marbre.

Nous avons apprécié le fait que les élus vous proposent de le faire ensemble. Pour résumer la lettre de commande, il s'agit bien de valoriser, développer, transmettre une certaine identité occitane – j'aurais pu mettre des guillemets.

Nous vous proposons donc trois ateliers ce matin :

- Culture et éducation
- Social et société
- Tourisme, économie de proximité

Je me suis permis de faire un rapide historique du pourquoi nous faisons cela aujourd'hui. Je trouve absolument extraordinaires les valeurs des troubadours - je ne remonte pas à l'homme de Tautavel (455 000 ans, nous n'avons pas le temps).

En réalité, les troubadours prônaient une société laïque, une société a-religieuse avec entre autres valeurs la « convivencia », c'est-à-dire l'art du vivre-ensemble dans le respect des différences irréductibles, considérées comme atouts. Si nous glissons jusqu'à Auguste Comte, le philosophe de Montpellier, lui a modernisé cela en l'appelant la « sociocratie », c'est-à-dire reconnaître sur un territoire les besoins et la nécessité du lien social, avec une

manière de gouvernance qui est le consentement, à savoir le zéro objection, au lieu de chercher à voter, que tout le monde dise oui – nous n’y arrivons jamais. Son collègue de Nîmes, un peu plus tard, Charles Gide que vous connaissez et qui a créé l’école de Nîmes, a été finalement le père fondateur de la solidarité, du solidarisme et de la coopération. D’une certaine manière, c’est avec ceux-là que nous arrivons à l’époque actuelle – et je terminerai là-dessus – avec les notions portées par Chantal Mouffe, appelées le « dissensus », c’est-à-dire comment partager ensemble un projet collectif, un projet coopératif, et comment co-construire les désaccords quand nous avons le temps. C’est-à-dire ne pas chercher à être d’accord sur tout, tout le temps. C’est ce que nous vous proposons ce matin.

Je continuerai avec les notions de « consociation » de Liparte, que vous connaissez – c’est à l’inverse de ce qui se passe en Catalogne en ce moment. Ces modes de gouvernance actuelle visent à prendre en compte comme le dit Chantal Mouffe, les divergences, les différences, pour les considérer comme légitimes. Qu’en faisons-nous ? Je pense que nous avons un exemple – il en existe plusieurs – et j’ai repris un petit pays que j’aime bien qui s’appelle la Suisse, la Confédération Helvétique qui reconnaît quatre langues, quatre cultures, quatre moyens d’expression et notamment du romanche où ils sont 60 000, et encore, je pense que sont comptés les cousins, etc. Il n’empêche qu’ils peuvent écrire, traduire, etc. en romanche.

Je vous demande donc aujourd’hui de travailler en ayant une pensée – ceux que cela intéresse chercheront pour aller plus loin – avec cette forme-là, le « consentement ».

Je terminerai mon propos en rappelant que – nous avons eu deux exemples tout de suite et je remercie Patrick d’être ici – la Région ne fait pas rien, depuis longtemps – rappelez-vous la consulta, ce n’est pas si vieux, mais deux outils, deux organismes nous sont enviés dans le monde, lou Cirdòc – je trouve cette médiathèque internationale incroyable. Au Mexique où se trouve ma fille, une personne lui avait parlé de Claude Marti, elle clique, et du coup, nous écoutons, à Puebla, Claude Marti ! C’est absolument incroyable ! Grâce au Cirdòc – 155 000 documents numérisés – qui est également un pôle associé de la Bibliothèque Nationale, un outil absolument extraordinaire ! Il faut donc s’en servir, et s’y raccrocher. L’OPLO a, lui, été créé plus récemment – Patrick, je crois que tu en es le Vice-président, comme tu es le Président du Cirdòc – l’Office Public de la Langue Occitane. Il faut évidemment l’améliorer, etc., mais en tout cas, comme le Président l’a dit, nous veillerons à ce que les conventions soient les plus efficaces et efficaces possibles.

Voilà les principes de travail – j’aurais bien voulu que Christian commente... Non, il ne veut pas.

Nous allons nous appuyer sur l’intelligence collective et votre participation, où chacun va exprimer son point de vue, je ne reviens pas sur le consentement, la coresponsabilité des travaux, la confiance, et finalement, la fierté du travail qui va sortir ce matin, quel qu’il soit. L’idée n’est pas tant de faire une liste infinie à la Prévert d’idées plus ou moins précises, ou de revendiquer votre propre réalisation, mais d’arriver à des propositions cohérentes avec

éventuellement des objectifs, ou en tout cas des actions organisées par rapport aux trois thèmes.

Nous verrons dans la mise en place et la mise en commun tout à l'heure ce que nous ferons.

Nous réunirons-nous à nouveau cet après-midi ? Samedi prochain ? Cela suffira-t-il ?

Nous le verrons ensemble.

Nous sommes donc à peu près dans les temps concernant l'emploi du temps. Nous allons nous mettre en groupes en trois ateliers et la suite, nous la laissons afficher pour essayer de tenir le tempo, c'est-à-dire de conclure à 12 heures 30 avec Tamara et Jean-Noël pour les conclusions avant la régalade.

Est-ce clair dans ce qui vous est demandé jusqu'à midi ? Trois ateliers.

Un intervenant – Atelier Tourisme, économie de proximité.

Bonjour à tous. Secteur économie comme vecteur porteur de la culture occitane. Cet exercice n'est pas forcément évident. C'est pour cela que nous n'étions qu'une dizaine, mais que des bons ! Je dis cela parce qu'ils m'ont dit qu'ils me guettaient sur la synthèse !

Effectivement, ce n'est pas simple, mais la volonté est qu'effectivement la langue et la culture occitanes puissent être diffusées à travers tous les secteurs de la vie quotidienne, et l'économie fait partie de ces vecteurs. Il faut absolument que nous puissions faire voir, que nous puissions montrer notre culture à travers l'économie.

Comment faire ? Nous sommes partis sur quatre grands axes.

? Le premier est fédérer.

Fédérer à travers des labels. Autour de cela, s'est greffée une discussion. Pour qui ? Pour quoi ? Par qui ? Parce que, à la fois, nous sentons la nécessité de rassembler, et en même temps, trop de labels tuent le label. Il faut donc arriver à avoir une stratégie cohérente qui, à notre avis, nécessite une réflexion plus régionale, voire plus interrégionale. Si nous voulons parler de la culture et de la langue occitanes, il nous faut aussi aller voir du côté de la Nouvelle-Aquitaine, voire de PACA. Ce label nous amène à réfléchir sur la coopération interrégionale.

Fédérer est aussi recenser pour rassembler. L'idée d'un annuaire, un inventaire des acteurs qui mettent en œuvre les valeurs et les richesses occitanes, et aussi ceux qui mettent en avant sur leur carte de restauration, sur leurs produits ou sur leurs recettes, le bilinguisme.

Fédérer aussi autour des produits particuliers de l'Occitanie, c'est-à-dire nos produits locaux, mais aussi les circuits qui les mettent en distribution. En termes de production, les

produits qui sont identitaires et la création de produits, pas forcément traditionnels, mais essayer de créer, non une « nouvelle cuisine occitane », mais être créateurs, novateurs en termes de produits, utiliser les matières premières locales et le faire savoir, pour qu'aujourd'hui, nos produits soient reconnus. Nous avons pris comme exemple quelque chose que Gilles Bourguignon développe très bien qui est « Trésors d'Occitanie ». C'est clair, et dans les produits, nous allons à la découverte de créations locales.

☐ Deuxième axe : la promotion.

Communiquer entre les acteurs pour qu'ils agissent ensemble. Nous avons vu différentes possibilités - un salon qui ne soit pas simplement un salon de professionnels alimentaires, ou de l'hébergement, mais qui soit le salon qui rassemble toutes les personnes qui mettent en œuvre les valeurs et les richesses occitanes - les hébergements, les industriels, les campings, les associations culturelles, les associations de quartier, etc., tous ceux qui ont pour volonté de mettre en œuvre les valeurs et les richesses occitanes.

À partir de là également, des animations au quotidien – concours et festivals – et une plateforme numérique travaillée avec les technologies d'aujourd'hui. L'idée est de se faire connaître, mais pas simplement dans les limites de nos frontières régionales et interrégionales, mais que l'occitan et nos richesses se fassent connaître également au-delà de nos frontières, ne serait-ce que pour attirer des touristes et des visiteurs.

Communication avec l'affichage, qui soit plus culturelle et identitaire – tout ce qui est de l'ordre de la toponymie, la signalétique des villages, le bilinguisme des lieux. Travailler sur des plaquettes en direction des professionnels de grandes sociétés et de tous ceux qui souhaitent définir leur activité à la fois en français, mais aussi en occitan. Travailler également sur les visuels pour ceux qui produisent, pour que leurs produits aient une marque et un signe distinctif qui fassent qu'on les reconnaisse comme étant un produit d'Occitanie – entre un jus de pomme normand et un jus de pomme de Marseillette, l'idée est de faire la différence. Quoi mettre sur la bouteille qui fasse que notre jus de pomme ne soit pas n'importe quel jus de pomme – en tout cas, pas de Normandie ?

☐ Troisième axe : la formation.

La formation de tous les acteurs, économiques et touristiques. Pas professionnelle, mais de l'ordre culturel - histoire, langue, produits locaux - sur nos possibilités de développement dans la région. Tout cela encore une fois en termes de coopération avec à la fois les territoires à l'intérieur du Département, mais aussi à l'extérieur.

☐ Quatrième axe : soutenir des informations dans les mairies, le soutien et la promotion par les institutions.

L'idée est de dire « Oui, nous, société civile, nous voulons développer la culture et la langue occitanes, mais les institutions, les collectivités locales, doivent, elles aussi, promouvoir. »

André Viola évoquait 70 000 € de subventions. L'idée n'est pas de prendre les 70 000 € et de dire « nous sommes des opérateurs, nous faisons », mais qu'est-ce que les collectivités font aussi au service de l'occitan ? Comment s'engagent-elles ?

L'idée que j'évoque souvent dans les associations est de savoir si nous avons besoin de toujours parler d'argent, une collectivité locale a-t-elle d'autres moyens, d'autres compétences, qu'elle peut mettre au service des acteurs ? Nous pouvons donc imaginer que des techniciens puissent venir soutenir une action. L'idée, au fond, est de savoir ce que font les institutions, ce qu'elles mettent dans le pot commun, au-delà d'un budget – ce qui est quand même de la subvention indirecte, mais qui ne se gère pas de la même manière.

Voilà les quatre axes que nous avons envisagés à dix. C'est un premier pas. Nous avons conscience d'être incomplets, mais justement notre idée est de continuer et d'attirer d'autres personnes dans ce débat. Nous sommes convaincus que l'économie est un vecteur de l'ouverture au monde – c'est une de nos valeurs culturelles.

Mes dix camarades sont-ils satisfaits du compte rendu ? Oui ? « Ça ira ». Je connais cette chanson, je rends le micro.

Une intervenante – Atelier Social et société.

Comme je le disais au tout début, le Département accompagne les Audois de la naissance jusqu'à un âge avancé. Cela concerne effectivement la famille, l'enfance, la jeunesse et les personnes âgées. Nous avons un peu hésité à mettre tout dans le même paquet, parce que nous étions partis sur l'idée que l'intergénérationnel était essentiel. Mais nous avons finalement gardé les grands chapitres famille/enfance/jeunesse/personnes âgées, ce qui facilitera peut-être aussi par rapport aux compétences exercées par le Département.

Plusieurs objectifs se sont dégagés.

Famille/enfance/jeunesse

☐ D'abord, sensibiliser les familles, puisque c'est là que se transmet en priorité la langue.

Par quelles actions ?

Développer des lieux d'oralité dans les villages, un peu partout, dans les quartiers.

Des outils spécifiques. Nous avons dans notre groupe l'apport d'une chargée de mission du Gers qui nous a montré un petit peu ce qui se faisait dans ce département, notamment des livrets donnés dans les maternités avec le livret de famille, par exemple. Des petits outils bilingues pour les assistantes maternelles. C'est ce genre d'outils. Nous avons noté « cf. Gers » parce que nous pourrions les fournir avec le compte rendu de l'atelier.

La troisième action serait, dans les écoles maternelles et les crèches, de faire des initiations, des comptines, des histoires racontées – l’oralité, toujours. Et développer des résidences d’artistes occitans, avec par exemple la création de spectacles de marionnettes qui pourraient être en résidence dans une école ou dans une crèche. Avec tout un travail de relation avec les enfants au moment de la création, et ensuite un spectacle qui pourrait être diffusé dans d’autres établissements, d’autres écoles, d’autres centres de loisirs.

Nous avons fait la remarque que ce n’était pas forcément un budget en plus de ce qu’il y a aujourd’hui, mais que cela pourrait rentrer effectivement dans le cadre des résidences d’artistes qui sont sûrement financées et soutenues par le Conseil Départemental au titre de sa politique culture, en lien avec la politique petite enfance.

Voilà. C’est ce genre d’actions qu’en faisant de la transversalité, nous pourrions arriver à réaliser, qui seraient porteuses pour l’occitan.

Le deuxième objectif serait faire des loisirs, un vecteur de la langue occitane.

Par exemple, avec des mallettes pédagogiques d’animation, de jeux, etc., qui pourraient être mises à la disposition des centres de loisirs sans hébergement, les centres aérés, et également des parcours. Vous savez que la randonnée, les promenades, sont en fort développement, les sentiers de randonnée, c’est le Département qui s’en occupe, les parcours Nature & Patrimoine qui pourraient avoir une signalétique et des explications du lieu, de ce que veut dire le lien, la toponymie, la géographie, tout ce qui peut être patrimoine et nature, qui pourrait être transmis en occitan lors de ces balades en famille, par exemple.

Le troisième objectif serait la formation des différents intervenants et des élus.

Nous l’avons déjà vu dans le groupe économie – c’est quelque chose que nous allons retrouver partout, c’est absolument transversal. Nous ne pouvons pas dire que c’est vraiment hiérarchisé, parce que ce troisième objectif est transversal, nous allons le retrouver ensuite également. Nous l’avons tout de même décliné spécifiquement par rapport à famille/enfance/jeunesse. Cela passerait par la promotion du BAFA occitan qui a été mis en place et qui n’a pas connu un grand succès, faute de participants, non pas parce qu’il n’est pas bon, mais parce que peut-être il n’a pas eu la promotion qu’il méritait. Peut-être faut-il reprendre ce BAFA et voir comment faire sa promotion pour qu’il existe réellement et qu’il porte ensuite ses fruits en termes d’animation sur le terrain.

Pour les professionnels, à savoir ceux des écoles maternelles, des crèches, les puéricultrices, les éducateurs, etc., monter des actions spécifiques avec peut-être des organismes existants, même s’ils ne sont pas dans l’Aude, il y en a peut-être qui peuvent venir jusqu’à nous. Voir comment cela peut être en lien avec la Région, peut-être avec la formation en Région, ou les organismes de formation professionnelle.

Un quatrième objectif. C’est aider les jeunes dans leurs propositions de projets.

Nous avons voulu le mettre spécifiquement en objectif. Par exemple, cela pourrait être une discrimination positive – nous pouvons l'appeler comme cela – de projets occitans jeunes. S'il y a un appel à projet jeunes dans le Département, cela peut être une catégorie, par exemple, « jeunes porteurs de projets en occitan ». Cela pourrait être cela, la traduction concrète.

Voilà pour ce qui est d'enfance/famille/jeunesse.

Pour les personnes âgées, c'est un peu plus touffu. Plusieurs objectifs, également.

L'intergénérationnel est un objectif qui sera transversal, voire structurant, mais qui reste quand même dans cette catégorie.

[?] Le premier objectif serait donc de faire une campagne de sauvegarde de l'oralité en occitan, pour transmettre la langue parlée, avec les actions suivantes qui seraient de créer des supports – phonothèque et différentes formules d'enregistrement (vidéo peut-être). Ensuite, avoir des actions de restitution des collectages et la valorisation dans les médias ou autres, sur le terrain.

[?] Le deuxième objectif que nous retrouvons – le même que tout à l'heure – est la formation des différents acteurs qui interviennent avec le public, que ce soit petite enfance comme personnes âgées.

Formation également avec l'oralité occitane au premier plan, avec des actions de supports audio, vidéo, spécifiques qu'il faudrait créer pour qu'ils puissent être utilisés par la suite par les différents acteurs dans le cadre de leur travail de terrain.

[?] Pour ce qui est de l'objectif transversal intergénérationnel, nous avons sélectionné des actions qui seraient de faire des lectures échanges intergénérationnelles, qui pourraient avoir lieu dans les deux sens, des histoires racontées peut-être par les anciens aux enfants, comme les enfants qui apprennent l'occitan qui viendraient lire des histoires aux personnes âgées, et qui se feraient peut-être reprendre pour le mauvais accent, les mauvais termes, etc., certainement. Cela créerait de l'échange en tout cas autour de l'occitan, c'est certain !

Deuxième action : les rencontres régulières écoles occitan avec les EHPAD, que ce soit les Calandretas ou les établissements publics qui ont des actions culturelles en occitan. Cela rejoint la première, mais c'est un petit peu différent.

Troisième action : participer à l'enregistrement de l'oralité. Nous l'avons sorti de la parenthèse pour en faire une action, parce que cela pourrait être une action spécifique que d'impliquer des jeunes dans la collecte de ces histoires. Cela pourrait être fait soit par des professionnels, soit des jeunes accompagnés par des professionnels. Cela en fait une action spécifique qui peut relever soit de territoires très ruraux, soit de politique de la ville, par exemple. Cela peut être très intéressant de le faire de cette façon. Nous en avons donc fait une action spécifique.

Il y avait une troisième action qui a été raccrochée finalement au premier objectif, qui était l'aide aux initiatives locales de collectage en langue parlée et restitution. C'est-à-dire qu'il peut y avoir des initiatives très locales qui vont converger vers ce collectage à l'échelle d'un département. Il s'agit donc d'aider ces initiatives locales et les mettre en cohérence avec les autres.

[?] Nous avons ajouté un troisième objectif qui n'était pas ressorti d'emblée, mais qui nous a semblé important.

À l'instar des départements du Tarn et du Gers, considérer que nous pouvons utiliser la langue occitane comme outil thérapeutique. Il était donc important de le garder en mémoire et de voir comment cela pouvait se traduire, puisque dans le Tarn, des actions ont lieu pour conserver les atouts cognitifs des personnes âgées. Nous nous sommes dit qu'il était important de le garder pour laisser la possibilité à ce que cela puisse exister dans l'Aude.

[?] Le quatrième aurait pu être la précarité puisque cela fait partie également des grandes compétences importantes – RSA, etc. – du Département.

Finalement, nous l'avons pris plutôt côté prévention de la précarité, de l'isolement, etc., et nous l'avons appelé le « vivre ensemble » avec comme objectif de rétablir le statut de l'occitan comme langue et culture et voir comment le partager. En faisant connaître la dignité de la langue, par exemple. Comme action, faire connaître l'histoire des lieux, la toponymie, l'histoire de la langue grâce aux médias locaux, notamment la radio est revenue souvent comme média pour partager la langue. Et partager la langue et la culture, c'est aussi, dans le cadre du « vivre ensemble » et de la prévention, lutter contre l'isolement qui peut être aussi bien géographique dans les territoires très ruraux, mais également l'isolement lié à la condition socioculturelle des personnes. Nous avons estimé que l'occitan pouvait aider à lutter contre ces deux formes d'isolement.

Les actions peuvent être un livret d'accueil aux nouveaux arrivants, bien sûr bilingue dans ces cas-là, cela va de soi, utiliser également une monnaie locale complémentaire autour des valeurs de « paradge » et « convivencia », mettre l'humain au cœur de la question économique par le biais de l'occitan. Avoir une radio occitane accessible sur tout le département pour lutter contre l'isolement très rural. Assurer la présence de la langue dans les médias et les animations locales. Nous retrouvons aussi le fait de créer des lieux comme l'Estanquet et le Café d'Oc que nous avons également retrouvé dans le premier groupe – c'est quelque chose d'assez transversal et intergénérationnel.

Tout n'est pas encore bien ficelé dans l'ordre, mais cela donne une idée de ce qui est ressorti de notre groupe. Je ne sais pas si quelqu'un du groupe souhaite compléter ou corriger ce qui a été écrit et dit ? Non.

Un intervenant – Atelier Culture et éducation.

Ce qui résume notre atelier, c'est cette affiche. Finalement, je pourrais arrêter là... Je plaisante. Nous avons commencé fort, puisqu'il y en a qui ont dit ne pas vouloir de quota ni d'apartheid ! Nous avons eu 75 vœux sur les affiches. Nous nous sommes donc séparés en deux groupes, un qui a travaillé plutôt sur les questions de l'éducation, je vais laisser Anne et sa complice nous résumer leurs travaux, et l'autre sur le côté culture que je vous présenterai.

Une intervenante – Atelier Éducation.

Nous étions lésés d'avance puisque nous n'avions pas de paperboard. Je ne vais donc pas vous proposer quelque chose d'aussi lisible et construit. Ce n'est pas grave. De plus, nous avons fait le mauvais élève, vu que nous avons dit que le groupe Éducation et culture ne nous convenait pas et que les problématiques étaient quand même très spécifiques pour l'éducation.

☐ L'occitan, de la maternelle au lycée dans l'Aude, est le premier objectif.

Donner une visibilité à tous les publics, de ce qui se fait en termes d'enseignement. Créer une plaquette de communication avec une liste d'écoles bilingues, de Calandretas, de sections à parité horaire, les collèges section occitane, ce qui se fait en lycée également. Et bien sûr, une diffusion de cette plaquette de communication impulsée par le Département.

Pour cela, il faut que le Département et les élus locaux s'engagent aux côtés à la fois des instances académiques, mais également de la Fédération des Calandretas, deux partenaires majeurs pour travailler en ce sens.

En termes d'instances académiques, il y a le CDEN et le CALR - le Conseil Académique des Langues Régionales – auxquels il faudrait que les élus participent vraiment activement, qu'ils soient force de proposition et de partenariat.

En actions concrètes, nous avons parlé évidemment de renforcer les sections occitanes, de la maternelle au CM2, de la nécessité de création d'un collège occitan et également du renforcement des sections bilingues. Pour cela, une communication massive et majeure vers tous les publics. Cela passe aussi par la formation des élus locaux – je pense que c'est effectivement un point commun à tous les groupes de travaux – une sensibilisation à la langue et à la culture de tous les élus locaux pour soutenir. S'il y a une vraie volonté du Département, il faut que chaque conseiller départemental s'engage dans ce sens.

Quoi d'autre ? Engager une vraie réflexion, une vraie discussion avec la Région, le Département et la Région conjointement, concernant l'enseignement supérieur, puisqu'il forme via l'ESPE – École Supérieure du Professorat et de l'Éducation – les maîtres dans les écoles. Et donc prévoir, pourquoi pas, une convention qui impliquerait un enseignement de culture et de langue obligatoire, et pas seulement aux enseignants qui vont enseigner l'occitan en classe bilingue, mais dans toutes les écoles, pour pourquoi pas arriver vers ce qui se fait dans d'autres départements sur 45 minutes obligatoires par semaine

d'enseignement de l'occitan, soit par intervention d'intervenants extérieurs, soit par les enseignants eux-mêmes qui auraient eu des cours dispensés à l'ESPE à ce niveau.

Il nous faut des moyens. Des moyens humains. Nous avons Fabienne, qui est conseillère pédagogique départementale dans le Département. Il en faudrait une deuxième. Toutes ces actions doivent être portées et relayées.

Pour terminer, l'axe majeur, pour nous, est que le Schéma Départemental intègre un axe enseignement, que ce ne soit pas justement un peu pioché sur d'autres lignes, mais qu'il existe un axe majeur qui soit décliné pour le bilingue, pour la Calandreta, et aussi pour les autres enseignements. Maintenant que la langue et la culture occitanes sont reconnues comme patrimoine immatériel culturel, c'est de l'investissement. Du coup, il faudrait équiper de pôles culturels, de lieux, d'espaces et donner les moyens humains.

Pour nous, l'idéal serait que vraiment, il y ait une ligne investissement pour ce patrimoine immatériel culturel occitan.

Pour faire le lien avec le groupe Culture, puisque la culture est indissociable de l'éducation, les enfants doivent être ouverts sur la culture, nous avons imaginé la création d'une banque de données d'artistes occitans, de conteurs. Je sais que le Cirdòc a déjà travaillé là-dessus, mais l'ouvrir et la diffuser auprès des directeurs d'école, puisque le côté écoles, c'est faire rentrer la culture occitane dans les écoles via des interventions. Nous avons donc besoin de ponts avec le groupe Culture.

Nous savons que c'est déjà le cas !

Nous comptons sur le Département.

[Un intervenant – Atelier Culture et éducation.](#)

Nous allons terminer par le groupe Culture. Nous avons réussi à coopérer.

[?] Avec un point numéro 1 qui est que la culture occitane doit être le moteur d'une politique du respect et du pluralisme culturel.

C'est-à-dire ne pas être enfermée que sur l'occitan, etc., mais s'ouvrir. Plus nous défendrons la langue et la culture occitane, plus nous pourrons être ouverts aux autres cultures qui nous environnent. Vous avez parlé ici de regarder du côté de la Provence, etc. Il y a une notion de transversalité. C'est en gros le chapitre numéro 1, la colonne vertébrale.

[?] Le deuxième point que nous avons travaillé, évoqué, est la question de donner à voir, l'image de l'occitan au niveau des médias – radios, télévisions, journaux – ce qui a déjà été dit dans les autres groupes.

C'est ressorti ici avec une communication du Département qui mériterait un effort substantiel, que ce soit dans le journal qui est distribué, sur le site internet, ou sur le message quand on téléphone. Il y en a même qui ont dit « jusque dans les toilettes » - il

faut que l'on ait une signalétique qui soit visible, qu'il y ait la publication d'un agenda - cela reprend ce que vous avez dit précédemment.

[?] Nous avons regardé en troisième aspect les côtés de la transmission et de se mettre dans un état d'esprit de transmission au long cours, ne pas faire des coups par-ci, par-là.

De favoriser un enseignement et des pratiques artistiques le plus ouvert possible.

[?] Enfin, nous avons travaillé sur une série d'outils structurants.

Nous avons déjà parlé du Cirdòc, du TIO – Théâtre Interrégional Occitan – en souhaitant qu'il y ait, au niveau du Département, un véritable chargé de mission. Que le groupe de travail qui se réunit de temps à autre soit officialisé en commission de suivi du Schéma – peut-être que cela devienne un Comité de pilotage – et que l'Assemblée que nous sommes ce matin puisse se réunir à nouveau en étant ouverte à tout le monde, pas réservée qu'à ceux qui sont là ce matin.

Je rappelle que le Président ou Tamara nous disait « est-ce que les personnes qui sont ici sont des habitants ? » En fait, vous êtes des habitants ++, vous êtes plutôt engagés, donc la question est « avec tous les autres ». Que ce Schéma ne s'arrête pas ce matin et qu'il y ait un retour, peut-être sous la forme de cette assemblée, viendra qui viendra, au fur et à mesure de l'avancée.

[?] Nous avons aussi abordé la question des médiations culturelles, ce qui fait écho à ce qui a été dit au niveau de la transmission.

[?] Et puis, comme vous l'avez un peu évoqué dans votre commission, la notion de pôle et de territoire.

Comment les acteurs, les opérateurs, les artistes qui, par exemple, sont dans la Haute-Vallée ou dans le Narbonnais ou dans le Minervois, peuvent se connaître, s'identifier, en gros travailler ensemble, échanger.

Cela revient aussi à la notion d'annuaire, du Cirdòc, peut-être repris par le Département, avec la question évidemment de la diffusion de spectacles. Comment faire pour se connaître et comment la politique publique peut – nous n'avons pas pris la notion de « label », nous ne nous sommes pas enfermés – mais comment reconnaître la qualité d'artistes ou de productions et la donner à connaître dans ce département, dans les autres départements, dans l'Occitanie et même au-delà de la Région, du territoire de toute l'Occitanie et au-delà.

Nous avons ajouté la notion de professionnalisation, parce qu'il est important de différencier les amateurs des professionnels. Nous sommes ici quelques artistes

professionnels, nous avons des charges, c'est notre métier – et quand nous travaillons pour l'occitan, c'est souvent ou gratuit ou bénévole ou « vous ne pourriez pas baisser votre facture ? ».

Il est aussi important que le Département reconnaisse ces artistes professionnels, et qu'il y ait une vraie différence – cela rentre dans tout ce que nous venons de dire, dans le travail au long cours, la médiation, etc. Il y a des cinéastes, également, qui ont demandé que ce travail-là soit fait, de reconnaissance d'une vraie professionnalisation du métier artistique via la langue et la culture occitanes.

L'intervenant précédent – Atelier Culture et éducation.

Nous avons également terminé sur la notion d'engagement des uns et des autres. Chacun dit « mais moi, j'en ai déjà par-dessus les oreilles dans ce que je fais ». La question est que vous ne pouvez pas – je m'avance un peu – tout attendre des élus, ou alors vous attendez tout, mais après, il ne faut pas se plaindre.

La question, si l'assemblée de ce matin a lieu, c'est comment faire pour que tous les acteurs/opérateurs soient informés, en tout cas au moins qu'éventuellement ils vous délèguent une possibilité, puis le groupe de suivi, s'il devient Commission, il faut que vous ayez la majorité, que vous fassiez les comptes rendus, etc., que ce soit votre voix qui puisse être évoquée devant les élus qui bien sûr, restent décideurs.

Ce sont votre impact et votre importance – nous le voyons dans toutes vos propositions – qui comptent.

Je vais passer la parole à Tamara, à moins que quelqu'un ne veuille ajouter quelque chose sur les quatre comptes rendus. Patrick ?

Patrik Roux, Conseiller régional Occitanie

Avant Tamara qui va faire la conclusion, je voulais dire ce que cela me renvoyait, ce que j'ai entendu sur les ateliers de ce matin.

Cela m'indique en tout cas clairement quelque chose en tant que Région. C'est véritablement la nécessité pour nous, Région, de pouvoir être au plus près des décisions qui se prendront dans ce département sur le contenu du Schéma.

Pourquoi ? Parce que, en réalité, nous avons véritablement besoin d'unifier nos modes d'intervention entre le Département et la Région, je ne reviens pas sur la question de la loi NOTRe, il est clair que nous sommes en co-responsabilité sur ces affaires-là.

Si nous voulons être efficaces, et lorsque l'on veut mener des politiques publiques avec de l'argent public, c'est d'abord cette question qui doit être au cœur, effectivement, la question

de l'efficacité. Ce n'est qu'à la condition que nous puissions avoir des interventions croisées entre les différentes collectivités. Parce que si nous n'avons pas d'interventions croisées, voire si elles sont contradictoires, franchement, cela va poser un certain nombre de problèmes.

Je salue vraiment la décision du département de l'Aude d'avancer sur cette question-là. Jusqu'à présent, nous avons une politique concertée – cela s'est vu d'ailleurs ce matin par les interventions qu'il y a eu avec les départements du Tarn et de la Haute-Garonne - insuffisamment d'ailleurs, c'est également à mon avis quelque chose qu'il faut renforcer.

L'idéal pour nous, Région, aujourd'hui, serait en fait que ce qui est en train de se passer dans ce département de l'Aude se passe dans l'ensemble des départements de la Région, de telle manière que le Schéma Régional de Développement de l'Occitan soit vraiment la configuration, la compilation, la mise en cohérence de toutes les politiques départementales, puisque c'est bien notre responsabilité que d'accompagner les collectivités départementales dans l'ensemble des politiques, y compris celle-là.

Ce qui s'est dit là est extrêmement important. Je souhaite également que soit pointée la question des outils régionaux de la politique publique concernant la langue et la culture occitanes. Nous avons parlé du Cirdòc tout à l'heure – dont d'ailleurs le département de l'Aude deviendra membre fondateur du nouvel établissement, puisque le Cirdòc se transforme en Établissement Public de Coopération Culturelle. Le département de l'Aude adhère donc comme fondateur historique, c'est très bien, et cela veut dire que ces outils de la politique publique régionale et au-delà de la politique régionale, d'ailleurs, puisque le Cirdòc n'est pas que régional, doivent être mis à la disposition concrètement des collectivités départementales et particulièrement pour ce qui nous concerne aujourd'hui, du département de l'Aude.

Ce qui veut dire également qu'il faudra que nous suivions de très près ce que vous ferez, parce que cela aura des incidences – évidemment, nous pouvons le supposer – y compris en termes financiers sur nos modes d'intervention. Ce qui se passe, nous le voyons chaque jour à la Région. Il y a eu le débat « pour ou contre le fait que la Région s'appelle Occitanie ? » Je ne vais pas le rouvrir.

Simplement, je constate que depuis qu'elle s'appelle « Occitanie », il y a à peu près par an, sur deux ans consécutifs, 25 % d'augmentation des demandes de soutien et d'accompagnement politique publique qui sont faites à la Région, que ce soit sur toute une série de volets – création artistique, etc. – concernant l'occitan – ou spécifiquement l'occitan.

Ce qui veut dire que ressortent des choses dans la discussion que vous avez eue qui me font extrêmement plaisir - sur la question de la signalétique, de l'accompagnement transversal, etc. Cela veut dire qu'il faudra probablement, parce que si des collectivités comme le Département avancent effectivement sur cette politique-là, que nous soyons en mesure d'accompagner correctement, y compris à la bonne hauteur. À défaut, les choses ne se feront pas bien. Il faut effectivement que nous suivions cela de très près.

Je dois dire – et je termine là-dessus – que la Région a voté à l'Assemblée plénière du mois d'octobre, le fait que dorénavant, pour nous, la question « promotion » - je n'aime pas dire « défense », je préfère dire « promotion » parce que c'est bien de cela qu'il s'agit – « langue et culture occitanes » ne pouvait plus être circonscrite au seul champ de la question de la culture.

Vous savez, souvent, par le passé, les collectivités s'intéressaient à la culture occitane, dont l'on disait que le patrimoine était un tiroir de la culture, qui était un des tiroirs de la politique menée par la collectivité. Aujourd'hui, nous savons et comprenons bien quand même cet enjeu de mettre tout cela en transversalité. Nous avons nous-mêmes voté la décision que désormais, nous travaillerions en transversalité.

Pour aller vite, qu'est-ce que cela veut dire ? Il existe une logique derrière. Cela veut dire par exemple que si nous défendons effectivement le développement de l'enseignement de l'occitan, que ce soit dans les écoles laïques associatives ou dans l'école publique, cela veut dire qu'il faut créer également les conditions pour que les enfants, quand ils sortent de l'école, dans la rue, entendent parler occitan. Sinon, nous leur vendons quelque chose qui est un objet social, une langue qui n'aurait pas d'utilité. Cela n'a pas de sens.

Il faut que nous nous donnions les moyens, c'est notre responsabilité, de cette politique. Donc développement en transversalité. Effectivement, le Tarn a été assez exemplaire sur ces enjeux-là.

Deuxième chose pour parachever justement cet enjeu de la transversalité, nous avons voté à notre dernière Assemblée plénière, le Plan Mobilité Transports où nous avons pris la décision de l'occitanisation - évidemment pour la Région aussi, de la catalanisation, vous l'imaginez bien - de l'ensemble des transports en commun dans la Région – le train, le TER évidemment, et le ramassage scolaire aussi, puisqu'aujourd'hui, ce sont les Régions qui en ont la responsabilité.

Je ne suis pas en train de vous dire – comme je sais que c'est enregistré, je fais donc très attention à ce que je dis – qu'au 31 décembre 2018, l'ensemble des transports aura été occitanisé, je ne serai probablement plus conseiller régional depuis un petit moment, cela sera peut-être, j'espère, en train de se terminer, parce que c'est quelque chose qui coûtera extrêmement cher. D'ailleurs, quand nous avons commencé à discuter avec SNCF Mobilités de ces questions, je me suis dit « Tiens, je n'y avais jamais pensé, si un jour, je veux devenir riche, je vais changer de métier et me mettre à fabriquer des panneaux pour la SNCF. » Parce que vraiment, vous pouvez gagner de l'argent en faisant cela – sérieusement.

C'est quelque chose qui coûte extrêmement cher, mais par contre, nous conventionnerons avec eux parce que la Région a décidé d'enclencher, donc de payer pour enclencher. En revanche, la convention dira que tout le panneauillage – quand je parle du panneauillage, ce n'est pas seulement le panneau d'entrée de gare, mais l'ensemble du panneauillage, « las comunas », « las direccius », etc. – sera remplacé au fur et à mesure du remplacement

des panneaux, parce que cela ne coûte pas plus cher de mettre un panneau bilingue au moment où on le remplace, que de le créer. Sinon, cela coûterait des millions d'euros.

Nous voyons donc que nous avançons vers ces politiques-là, et je crois que ce sera extrêmement important effectivement que nous nous co-impliquions avec le Département sur ces enjeux avec nos outils – le Cirdòc et l'Office Public.

Mme Tamara Rivel, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aude, Présidente de la Commission Épanouissement et qualité de vie.

C'est le mot de la fin, mais en même temps, ce n'est pas le mot de la fin du tout ! Parce que nous n'avons pas préparé d'intervention, nous attendions de voir un peu quels étaient les contenus des propositions de chacun de ces ateliers.

Je voudrais vous dire tout notre contentement de voir cet échange constructif.

Avec Jean-Noël Lloze et Laure Pagès, nous sommes mandatés par le Président Viola depuis plus de deux ans pour justement avoir ce dialogue constant avec le monde occitan et essayer de co-construire quelque chose qui nous corresponde et qui nous permette de lancer des pistes sur l'avenir.

Lancer des pistes, ce n'est pas uniquement sur une culture qui s'arrêterait au fil des années parce que nos anciens s'éteignent. Vous la portez au quotidien dans toutes les actions que vous menez, autant sur l'enseignement, dans le domaine de l'enseignement de la culture, nous le voyons au travers de l'ensemble des professionnels qui prennent justement cet outil-là pour valoriser nos racines et faire en sorte que nous nous construisions sur des dynamiques qui nous permettent de lancer des pistes sur l'avenir.

Pour exemple, et c'est dommage que nous n'ayons pas ce type d'intervenants du monde culturel qui n'est pas spécifique à l'Occitanie et spécifique occitan, l'association 11bouge qui dernièrement a pu faire un travail dans le cadre de la politique de la ville avec les quartiers défavorisés, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec des enfants dont les familles sont les plus éloignées de l'emploi, dont les problématiques sociales sont extrêmement lourdes, qui ont pu faire en sorte de justement mettre en lien et en co-construction un projet culturel alliant à la fois le monde occitan et le monde berbère, le monde musulman. Il se trouve que le concert qui en est sorti, Arab'Oc, est d'une richesse et d'une ouverture d'esprit qui engagent tout citoyen à avoir ce que vous avez abordé là aujourd'hui, ce matin, et que nous partageons tous, à savoir ce souhait de construire, de vivre ensemble et de s'enrichir à la fois de nos différences, mais de s'enrichir aussi d'une possibilité de nous positionner dans la société de manière la plus ouverte et la plus respectueuse de nos différences.

Je pense qu'aujourd'hui, ce n'est pas une fin en soi. Donc je ne conclurai pas.

Je voudrais vous dire que nous sommes très heureux d'avoir eu cet échange ce matin. Nous nous sommes mis en retrait pour ne pas avoir à ponctuer chacune de vos interventions, parce qu'il nous paraît important et incontournable que vous ayez la main dans l'écriture de ce Schéma que nous allons pouvoir, avec les conclusions et les synthèses qui ont été faites ce matin et qui vont s'écrire dans les jours qui arrivent, la possibilité de faire parvenir à chacun d'entre vous une écriture de ce Schéma.

Nous verrons si nous avons la possibilité de voter au mois de juin, mais si nous ne l'avons pas parce que nous avons nécessité – vous avez nécessité – d'enrichir et de compléter, nous nous donnerons un petit temps complémentaires.

Ce que nous souhaitons, avec le Président Viola et Jean-Noël Lloze, c'est de pouvoir conclure un Schéma Départemental d'ici la fin de l'année, peut-être au lendemain de l'été ou avant l'été, nous verrons ces allers-retours que nous pourrions avoir avec vous dans les prochains jours.

Bien évidemment, nous avons entendu les conclusions de Jo Raimondi et cette nécessité de faire de ce groupe de travail que nous avons mis en place depuis deux ans – nous nous sommes réunis trois ou quatre fois par an, nous avons besoin d'écrire de manière collective ce Schéma pour ne pas que ce soit quelque chose de descendant, mais que ce soit vraiment quelque chose d'ascendant.

Donc faire en sorte que ce groupe de travail devienne probablement un Comité de pilotage qui ait un œil, un regard, une analyse, une expertise sur le Schéma Départemental que nous co-porterons avec vous-mêmes.

Faire en sorte que nous pourrions nous réunir à nouveau et de manière peut-être plus élargie pour que justement, les habitants plus larges soient associés à cette démarche. Je pense aussi qu'il serait intéressant de mettre en co-écriture, après nos conclusions respectives sur ce Schéma, avec des structures telles que des foyers d'éducation populaire qui pourraient être aussi des dynamiseurs sur le terrain de nos actions respectives, du portage de ce Schéma de valorisation de la langue et de la culture occitanes, mais aussi des structures comme le Comité départemental du tourisme, parce que je pense qu'il y a des perspectives très importantes et incontournables.

Si ce n'est pas partagé par le monde professionnel, nous n'aurons que de belles paroles à porter et ce n'est pas suffisant. Il faut que tout le monde soit impliqué sur cette donnée-là.

J'aurai tout à l'heure avec Jean-Noël l'occasion de recevoir de nouveau le journaliste qui est passé tout à l'heure, mais il faut vraiment que nous donnions l'esprit d'ouverture et de construction d'une société plus humaine.

Merci à vous. Nous nous retrouvons autour d'un buffet aux douceurs de l'Aude et de l'Occitanie. Je vous remercie infiniment. Merci à vous.

